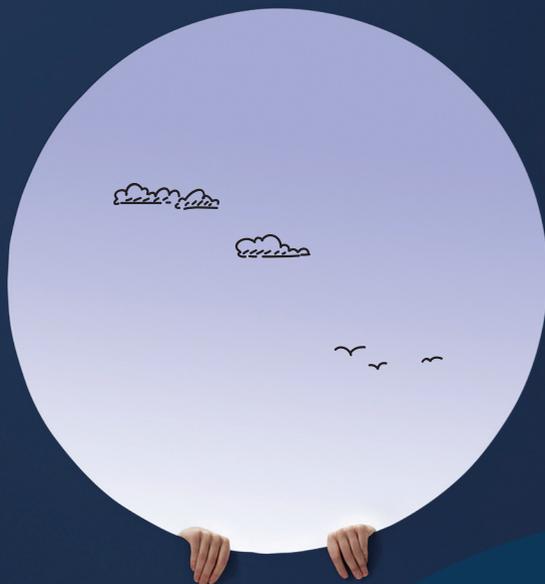


GARANTIE CARENCE ET VACANCE LOCATIVE



Votre investissement  
locatif a horreur du vide.

PARIS

LYON

Le spécialiste en assurances et financements  
qui met de la couleur dans la pierre.

**ODEALIM**

# Assurez votre logement contre l'absence de locataire avec nos garanties carence locative et/ou vacance locative.

## Pourquoi souscrire ?

Ces garanties permettent de couvrir la perte de revenus qui résulte de l'inoccupation d'un bien destiné à la location, qu'il s'agisse d'une première occupation (carence), ou d'une relocation (vacance).

Elles sont accessibles uniquement via votre administrateur de biens, en extension d'une garantie de loyers impayés.

## Nos garanties

### ► La Carence Locative :

Correspond à la recherche d'un premier locataire pour un programme neuf.

L'indemnisation est basée sur la valeur locative préalablement agréée.

### ► La Vacance Locative :

Correspond à la recherche des locataires suivants (biens ayant déjà été loués).

Le revenu locatif garanti est basé sur le loyer du précédent locataire.

## Pour

Les professionnels de l'immobilier, les particuliers propriétaires et copropriétaires non-occupant.

## Le petit plus d'Odealim

La durée de prise en charge, le pourcentage du loyer indemnisé, et la franchise, sont **adaptables à vos besoins**.

Une **sécurité totale** offerte aux investisseurs sur les risques de défaillance ou d'absence de locataires.

Une garantie carence pouvant être souscrite par le promoteur dès la commercialisation du programme, afin de **rassurer les potentiels investisseurs**.

---

## Soyez couverts à hauteur de 100 % du montant de vos revenus locatifs

---

## Nos atouts



Force de négociation



Équipe dédiée



Proximité régionale



Espace client

ASSURÉANCE BRUN & JCD INSOR INTER ASSURANCES

odealim.com  
**ODEALIM**